
[Appel à projet > Grand Défi cyber-sécurité](#)

[Imprimer](#)

Logo

Image

Deadline

31 May 2021

- [Log in](#) or [register](#) to post comments

Contenu

Grand Défi cyber-sécurité : « Axes verticaux – Tranche 1 »

L'évolution des technologies et des usages numériques transforme radicalement nos vies. L'exposition croissante au numérique nous rend cependant particulièrement vulnérables aux attaques informatiques. L'objectif de cet AAP est de répondre à cette problématique sécuritaire en investissant dans le développement de technologies de rupture et en favorisant l'émergence accélérée d'acteurs leaders dans leur domaine.

Projets attendus

Cet appel à projet est dédié aux **projets innovants mono-partenaires portés par des PME**.

Il permet de financer des projets de **recherche et développement** dont les dépenses éligibles se situent **entre 1 et 3 M€** sur une durée comprise entre 12 et 15 mois.

Le projet doit s'inscrire dans l'un des 3 axes détaillés dans le cahier des charges :

- **Axe 1 : réseaux dynamiques**
 - Favoriser le développement de technologies innovantes et l'émergence d'offres commerciales associées sur les sujets suivants :
 - Cartographie (des équipements, des flux réseaux, des applicatifs, etc.)
 - Cyber Threat Intelligence (CTI)
 - Modèle complémentaire de modélisation du risque
 - Capacités rapprochées et automatiques de détection et remédiation
- **Axe 2 : objets connectés**
 - Faire émerger une offre de sécurité logicielle de bout en bout :
 - De l'aide au développement à l'analyse de firmware en passant par l'analyse de code source et de binaires
 - Permettre la validation automatisée de la supply chain logicielle
 - Faire émerger des capacités de résilience cyber pour les IoT :
 - Maîtriser et automatiser la capacité de restauration et de mise à jour sécurisé

-
- Développer une capacité de détection locale
 - **Axe 3 : protection des petites structures contre la cybercriminalité**
 - Emergence d'une offre de cyber-sécurité pour les petits acteurs :
 - Transparente au déploiement et à l'usage
 - Contre la cybercriminalité
 - A coût abordable

Critères éligibilité et sélection

- Dossier complet
- Domaine couvrant l'un des axes ci-dessus
- Total de dépenses éligibles entre 1 et 3M€ pour une durée comprise entre 12 et 15 mois
- Etre porté par une PME unique (ou sur dérogation du Directeur de programme par une grande entreprise ou par une PME et un laboratoire de recherche)
- Caractère innovant et valeur ajoutée du projet
- Impact économique
- Capacité du porteur à mener à bien le projet

Modalité de soutien :

- Le financement apporté dans le cadre de cet appel à projets se fera sous forme d'aides d'Etat sous forme de subvention.
- Pour la part de dépenses éligibles, le taux maximums d'intervention sera de 50 %.

Dépôt des candidatures :

- Date limite de dépôt : **31 mai 2021 à 12h (midi)**
- Les dossiers de candidature sont évalués au fil de l'eau
- Les dossiers de candidature sont à déposer exclusivement en ligne [sur l'extranet des projets innovants collaboratifs](#)

[Téléchargez le cahier des charges](#)

[En savoir plus](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

